

Jeunes Populaires de l'International Rapport sur la Relance économique en Europe

Février 2009

Responsable des JPI
Jean-Michel Crovesi

Responsable des Etudes
Samuel Laufer

Rédaction
Samuel Laufer
Frank Benhamou
Alexis Du Peloux

Infographie
Thomas Kolbé

La crise économique qui touche l'ensemble des pays développés depuis plusieurs mois a remis une notion économique – que d'aucun considérait déjà comme désuète– au cœur du débat politique : La Relance. Théorisée dans la première moitié du vingtième siècle par l'économiste britannique John Maynard Keynes, elle consiste en une intervention de l'Etat –souvent financée en creusant le déficit– pour soutenir l'activité économique d'un pays et pallier aux manquements supposés de l'économie de marché. La conjoncture actuelle a poussé la grande majorité des gouvernements des pays occidentaux à mettre en place des « Plans de Relance » pour limiter les dégâts causés par la crise et favoriser le redémarrage de leurs économies.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le Sénat américain a déjà voté le plan de relance de la nouvelle administration Obama, dont le coût est estimé à plus de 800 milliards de dollars, qui entrainera la dette américaine à un niveau jamais vu, ce qui aura inévitablement des conséquences dont on ne mesure pas encore l'impact. On a aussi récemment entendu parler des 50 milliards que le gouvernement fédéral allemand s'apprête à dépenser et des 26 milliards du plan de relance français. L'immensité de ces sommes, et la régularité des annonces de nouvelles dépenses ont de quoi en dérouter plus d'un, et l'on a parfois du mal à comprendre ce que les gouvernements font pour relancer les économies, mais surtout pourquoi ils le font. Pour permettre à chacun d'y voir plus clair, les Jeunes Populaires de l'International vous proposent de passer en revue les mesures de relance prises par les différents gouvernements européens et les raisons qui se cachent derrière les choix que ceux-ci font (ou refusent de faire), et d'évaluer *a priori* le bien fondé et les chances de succès de ces plans de relance.

Nos recherches portent sur les 15 principales économies de l'Union européenne, en ayant décidé d'approfondir particulièrement notre analyse des plans français et britannique. Ils furent les deux premiers plans de relance importants à être mis en place sur le vieux continent, et même s'ils comportent certaines mesures similaires, sont les fruits de deux pensées économiques différentes et ne mèneront probablement pas aux mêmes résultats. Nous comparerons également tous les plans de relance européens à celui mis en place par le gouvernement.

Plan de Relance Français

Situation :

Décembre 2008

Logique générale :

Nicolas Sarkozy l'a dit clairement, la réponse du gouvernement français à la crise, c'est l'investissement. Le gouvernement fait le pari qu'en soutenant la trésorerie des entreprises saines et en remplissant leurs carnets de commandes avec des travaux publics, l'emploi, la production et la consommation seront soutenues.

Mesures Principales :

- En 2009, l'Etat augmentera ses investissements et donc ses commandes aux entreprises de 16%, soit un supplément de 4 milliards ;
- Les grandes entreprises publiques augmenteront également leurs investissements de 4 milliards d'euros, notamment pour favoriser la rénovation de leurs réseaux (ferroviaires, routiers...) ;
- L'Etat mettra également 2,5 milliards d'euros à disposition des collectivités territoriales qui investiront plus en 2009 qu'en 2008 ;
- Pour soutenir l'emploi dans les TPE, les nouvelles embauches des entreprises de moins de 10 salariés seront exonérées de charges patronales jusqu'à 1,6 fois le SMIC ;
- La filière automobile sera soutenue par le versement aux particuliers qui achètent une nouvelle voiture d'une prime à la casse pour leur ancien véhicule acheté il y a plus de dix ans. Le coût total de cette mesure devrait s'élever à 220 millions d'Euros ;
- L'Etat va également investir plus d'un milliard d'euros dans le secteur du logement cette année. Les prêts à taux zéro pour les ménages souhaitant devenir propriétaires seront doublés, et 70 000 logements sociaux ou intermédiaires de plus que prévu seront construits ;
- Une prime exceptionnelle de 200 euros sera versée à 3,8 millions de ménages modestes afin d'anticiper la mise en place du Revenu de solidarité active (RSA) ;
- Une enveloppe de 100 millions d'euros sera consacrée à la création de 100 000 contrats aidés supplémentaires en 2009 ;
- Pour plus d'un milliard d'euros de plus, la solidarité n'est pas oubliée puisque anticipant le RSA, l'Etat versera 200 € à 3,8 millions de foyers, soit près de 800 M€. 500 M€ supplémentaires seront mobilisés pour venir en aide aux personnes qui risqueraient d'être touchées par le chômage et faciliter leur transition professionnelle.

Coût total du plan :

19 milliards d'Euros rien qu'en 2009, et 26 milliards sur la durée totale d'exécution du plan.

Forces :

- L'importance accordée à l'investissement public permettra de doter la France d'éléments positifs à moyen terme pour sa croissance potentielle et de favoriser rapidement l'emploi. La relance française s'accompagne donc d'une vision long-terme de modernisation. Les constructions de ponts ou les rénovations d'écoles auront plus d'effets sur la demande que des réductions d'impôts que les ménages seraient tentés de transformer en épargne de précaution ;

-Conscient des problèmes liés à une hausse incontrôlée du déficit budgétaire et de la dette du pays, le gouvernement n'a pas fait appel à des baisses d'impôts qui auraient lourdement réduit les recettes de l'Etat ;

-Les contrats aidés ainsi que les mesures d'investissements des entreprises publiques vont conduire à la création automatique de plus de 150 000 emplois ;

-Le gouvernement profite aussi de ce besoin d'investissement pour renforcer les moyens dont dispose l'enseignement supérieur d'environ 700 millions d'euros ;

-Le plan démontre déjà son efficacité, notamment dans le secteur de l'automobile. Peugeot a déjà constaté déjà une hausse de 20% de ses ventes depuis l'annonce de la hausse de la prime à la casse gouvernementale ;

-Pour résumer, on peut dire que les aides différenciées ciblent de manière plus efficace les secteurs et classes sociales en difficulté tout en s'assurant que l'économie française bénéficie entièrement des dépenses engagées. L'effet d'une relance par la TVA sur les entreprises françaises aurait été dilué par son impact sur les sociétés étrangères.

Faiblesses :

-Même si le gouvernement n'est pas tombé dans le piège de la relance par la consommation, la Commission de Bruxelles a déjà mis en garde la France pour son déficit excessif. Le peu de marge de manœuvre laissé par plus de 30 ans de déficit budgétaire place la France dans une situation délicate, même si le gouvernement n'a lancé que des projets dont l'utilité est assurée, d'importants efforts devront être consentis dans les années à venir.

Plan de relance Britannique

Situation

Date d'annonce: 24 Novembre 2008

Logique générale

Le plan de relance se structure principalement autour d'une baisse uniforme d'un impôt direct, la TVA, dans l'espoir de relancer rapidement la consommation des ménages au plus bas. A cela s'ajoute un certain nombre de reports de taxes et d'avance de trésorerie pour soulager les entreprises. A plus long terme, de nouvelles taxes sont prévues pour financer ce plan de relance.

Mesures principales

- Baisse temporaire du 1er décembre 2008 au 31 décembre 2009 du taux de TVA (sauf sur l'alcool, le tabac et l'essence) qui est ainsi passé de 17,5% à 15% (le minimum autorisé dans l'Union européenne) pour un coût de 12.5 milliards de livres ;
- Exemption temporaire d'impôt sur les sociétés pour les dividendes étrangers, dans l'objectif de maintenir les grandes multinationales au Royaume-Uni ;
- Suppression du projet d'augmenter de 1% le taux de l'impôt sur les plus petites sociétés ;
- Politique d'emprunt pour les petites et moyennes entreprises (1 milliard de livres sous forme de garantie et 4 milliards de livres sous forme de prêt via les banques) ;
- Travaux publics prévus en 2010 et 2011 avancés en 2009 pour un montant 3 milliards de livres (immobilier, écoles, infrastructures) ;
- Report d'un an de l'augmentation de la vignette sur les véhicules ;
- Extension d'un abattement de 120 livres par an consenti aux contribuables les plus modestes ;
- Grâce de trois mois avant les procédures judiciaires pour les personnes ne parvenant pas à payer leur crédit immobilier.

Financement

- Pour financer le plan, il est discuté de passer le taux d'imposition de 40% à 45% à partir d'avril 2011 pour les revenus supérieurs à 150 000 livres par an ;
- La sécurité sociale britannique augmentera de 0,5% en avril 2010.

Coût total du plan

20 milliards de livres (soit 22 milliards d'euros) représentant 1.3% du PIB britannique.

Forces

- La baisse de la TVA est quasi-immédiate à mettre en œuvre puisque quelques jours suffisent ;
- Cette baisse est arrivée au bon moment, juste avant les fêtes de Noël, pour favoriser le pouvoir d'achat et donc la consommation dans une période habituellement très dynamique ;
- La baisse de la TVA améliore la compétitivité prix des produits britanniques par rapport au reste du monde. Il y a donc un bénéfice sur la demande interne et la demande extérieure. Le bénéfice sur la demande extérieure est par ailleurs amplifié par un élément indépendant du plan : l'effondrement de la livre ;
- La baisse de la TVA est bénéfique à tout citoyen anglais et peut donc être ressentie par la population comme une mesure socialement juste, ne favorisant pas certaines classes par rapport à d'autres ;
- La baisse de la TVA étant temporaire, la perspective d'une hausse à venir incite les individus à consommer davantage et les entreprises à investir au plus vite, ce qui a un effet direct et positif sur l'économie ;
- La baisse de la TVA garantit une certaine transparence et permet de s'assurer que le plan de relance est réel et ne correspond pas à des sommes budgétées avant la crise
- Le plan de relance prévoit par avance des mesures de remboursement des sommes dépensées ;
- Les avances de trésorerie et reports de taxes permettront de soulager les ménages et les sociétés britanniques (principalement les petites et moyennes entreprises).

Faiblesses

- Il y a un risque de lente répercussion de la baisse de la TVA sur la trésorerie des entreprises. En effet, les sommes seront perçues durant toute l'année plutôt qu'en une seule fois. Aucune baisse du chômage à court terme n'est donc à espérer ;
- La baisse de la TVA peut sembler en partie inefficace car elle profitera aussi bien à la production domestique qu'aux produits importés. L'économie anglaise paiera donc la totalité d'une mesure dont elle ne profitera qu'en partie ;
- La baisse de la TVA est uniforme sur toute l'économie et ne permet aucun ciblage précis des aides pour favoriser des secteurs plus en difficultés que d'autres ;
- 2.5% de moins de TVA risquent de ne pas être perçus par les consommateurs comme une réelle incitation à dépenser, d'autant plus que les marques font d'avantage qu'à l'accoutumé pour baisser leurs tarifs. De plus certains secteurs comme l'immobilier souffrent déjà d'une baisse sensible et il semble inutile de favoriser d'avantage cette tendance ;

- Il y a un risque que les entreprises ne répercutent pas assez la baisse de la TVA sur les prix et absorbe cet avantage sous forme de marge supplémentaire. Dans ce cas, l'utilisateur final ne bénéficierait pas directement du plan de relance ;
- Les baisses d'impôts sont définies sur le court terme alors que les augmentations d'impôts sont prévues sur le long terme. Il y a donc un risque de freiner l'économie britannique au moment de la reprise ;
- Le plan de relance accroît logiquement la dette publique britannique, qui passe ainsi à 118 milliards de livres.

Différence avec la France

- La Grande Bretagne a été plus sévèrement touchée par la crise que la France. Une grande partie de son économie repose sur l'immobilier et le secteur bancaire qui ont été très fortement impactés. Les besoins de soutien ne sont donc pas les mêmes ;
- La France a une politique industrielle active à la différence de la Grande Bretagne qui a préféré se séparer d'une très importante partie de son industrie dans les années 80 pour favoriser le secteur des services.

La Relance dans le reste de l'Europe

Pour bien comprendre la manière dont les gouvernements interviennent face à la crise sur notre continent, il faut d'abord savoir que le Parlement et la Commission européenne ont posé un certain nombre de contraintes aux gouvernements des Etats membres. En fait il ne s'agit pas réellement de contraintes mais plutôt d'une clarification de la situation et d'une définition des limites de l'assouplissement de certaines règles -qui n'est que temporaire- pour éviter qu'un manque de coordination des plans nationaux nuise au marché commun.

L'UE a été quelque peu dépassée par les événements, du fait de son inertie, puisqu'elle pensait fin novembre encadrer les plans de relance. Après qu'un vent de panique a soufflé sur l'Europe, les différents pays membres ont annoncé de nouveaux plans qui visaient à compléter les premiers. Avant cette deuxième vague, l'Union européenne prévoyait 200 milliards d'euros employés pour la relance avec 170 milliards investis par les Etats eux-mêmes (les 27 de l'UE) et 30 milliards investis par l'UE. Ceci correspondait à 1,5% points de PIB. Mais depuis ces décisions prises la facture a été alourdie et à ce jour le point n'a pas été totalement fait au niveau européen.

L'Union européenne a pour l'instant simplement suspendu les critères de Maastricht pour 2009 et 2010 qui obligeaient les Etats à ne pas excéder 3% de déficits budgétaires. Cela ne l'a pas empêché de mettre en garde la France et six autres européens pour déficits excessifs sur la période 2009-2011.

Passons donc à présent en revue les sommes engagées et les principales mesures prises par les gouvernements des autres principaux pays d'Europe.

Allemagne (50 milliards) :

Actuellement, ce plan de relance est le plus coûteux de l'Union européenne. Il agit en même temps sur deux leviers, la consommation et l'investissement. La baisse des impôts et des charges sociales, ainsi que l'augmentation des subventions pour les familles avec enfant auront des effets immédiats. Certains s'inquiètent cependant du manque de maîtrise de la dette publique, et du financement du budget 2009.

- Les revenus les moins élevés vont voir leur taux d'imposition allégé de 15% à 14% ;
- Une prime exceptionnelle de 100 euros par enfant va également être versée ;
- Le taux de cotisation pour l'assurance maladie va diminuer de 0,6 point à 14,9% ;
- prime à la casse pour les voitures anciennes ;
- 10 milliards destinés à l'allègement des charges sociales ;
- Renforcement des aides au financement des PME.

Autriche (2 milliards) :

Avec le présent train de mesures, la réforme fiscale avancée à 2009 et le premier plan voté avant les élections de septembre, l'Autriche va consacrer 5,7 milliards d'euros à la relance de son économie. La somme représente 2% du produit intérieur brut de la petite république alpine, soit plus que les recommandations européennes (1,5%), mais environ la même proportion que le plan de Relance français.

- 875 millions d'euros à des investissements dans les infrastructures du pays ;
- 600 millions pour des déductions d'impôts ;
- 150 millions pour des politiques d'emploi régionales ;
- 100 millions pour le soutien à la recherche ;
- 100 millions pour la rénovation des installations de chauffage ;
- 100 millions pour la création d'une année de crèche obligatoire et gratuite.

Belgique (non défini) :

Dû à la crise politique, la Belgique tarde à mettre en place un plan de relance digne de ce nom. Pour l'instant le gouvernement s'est simplement engagé à ne pas franchir la barre des 2% de déficit en 2009, ce qui suppose une relance timide. Il n'y a que quelques mesures qui sont sur le point d'aboutir:

- 300 millions d'euros pour une TVA réduite sur la démolition/reconstruction et sur la première tranche des nouvelles constructions ;
- 130 millions pour la réduction de la facture de gaz et d'électricité ;
- Le gouvernement veut aussi renforcer certaines mesures déjà en vigueur pour soutenir les investissements économiseurs d'énergie.

Danemark (pas de relance) :

Il est un penchant (pour ne pas dire un piège) auquel le Danemark se refuse depuis le début de la crise à "succomber": la distribution de milliards d'euros afin de venir en aide au secteur bancaire ou afin de relancer l'économie. Une politique certes dictée par des

impératifs domestiques, mais aussi par une certaine dose de prudence (de méfiance?) devant le déferlement de chiffres chaque jour plus élevés et surtout par la conviction que les engagements macroéconomiques de moyen-long terme (plan économie 2015 et critères du Pacte de Stabilité et de Croissance) n'ont pas été pris pour être piétinés dès qu'une crise se présente.

Espagne (11 milliards) :

Il concernera au premier chef des travaux publics, afin de créer 300.000 emplois en 2009 et d'amortir l'impact de la crise économique, il représente environ 1% du produit intérieur brut espagnol.

-8 milliards d'euros seront consacrés à la création d'un fond pour le développement d'infrastructures locales, ce qui devrait permettre de créer 200.000 emplois l'an prochain ;
-800 millions d'euros d'aide au secteur automobile.

Ces mesures seront financées par la dette publique et seront intégrées au budget de 2008. Elles font suite à un plan de soutien économique de plus de 40 milliards d'euros présenté à la mi-août, qui comprend des allègements fiscaux et des mesures pour diminuer les coûts des crédits.

Dans le cadre d'un plan d'aide au secteur bancaire, l'Espagne a aussi proposé de racheter des actifs bancaires à hauteur de 50 milliards d'euros, afin de favoriser un retour de la liquidité dans le système financier, et de garantir jusqu'à 100 milliards d'euros de besoins de financement nouveaux des banques en 2008 et 2009.

Avec le nouveau plan présenté, l'Espagne prend le risque de renouer avec les déficits publics, alors qu'elle était parvenue à dégager l'an dernier un excédent de 2% de son PIB.

Madrid a prévenu qu'il profiterait de la souplesse autorisée par le Pacte de stabilité européen en matière de déficit public pour dépasser provisoirement le plafond des 3% du PIB. Le gouvernement espagnol a estimé qu'il disposait d'une marge de manœuvre en raison de ses niveaux d'endettement public relativement faibles.

Grèce (pas de plan de relance à ce jour) :

L'économie grecque est dans une situation assez inédite en Europe aujourd'hui. Depuis dix ans, sa croissance tourne autour de 4% l'an, et sa croissance sera la plus élevée de la zone euro en 2008 et 2009. Cependant, le déficit public est beaucoup trop important et la Grèce n'a donc pas véritablement pris de mesures de relance, la Commission Européenne lui demandant de poursuivre son plan d'assainissement des finances publiques. Le Premier Ministre a toutefois présenté une série de mesures d'aide sociale.

Finlande (Pas de plan de relance à ce jour) :

La Finlande semble mieux résister que certains de ses voisins européens à la crise avec une croissance de son Produit intérieur brut (PIB) de 0,1% au troisième trimestre, par rapport au trimestre précédent qui lui-même avait enregistré une hausse de 0,5%, selon des statistiques officielles encore provisoires. Gravement touchée par la récession au début des années 90 (ce qui l'avait poussée à accélérer son intégration à l'Europe), la Finlande applique depuis une politique économique très prudente, et ne compte changer d'approche que si la situation ne l'exige absolument.

Irlande (5,5 milliards) :

Le gouvernement irlandais a annoncé qu'il injectait 5,5 milliards d'euros dans trois des principales banques irlandaises, dans le cadre d'un plan de recapitalisation.

Le plan prévoit un investissement initial de 1,5 milliard d'euros (2 milliards de dollars) pour Anglo Irish bank, et de deux milliards d'euros pour chacune des banques Bank of Ireland et Allied Irish Banks.

L'Irlande se contente donc pour l'instant d'un soutien au secteur bancaire

Italie (5 milliards) :

En Italie, le président du Conseil Silvio Berlusconi a annoncé un plan chiffré à 80 milliards d'euros. Un montant contesté par la gauche et les syndicats. L'opposition italienne a dénoncé le fait que l'utilisation de la majeure partie de ces fonds était déjà prévue avant. Au total, l'intervention du gouvernement italien devrait atteindre un coût entre 4 et 5 milliards d'euros, soit moins de 0,5% du PIB. L'objectif du gouvernement italien est de ne pas creuser encore la dette du pays qui s'élève aujourd'hui à 105% du PIB.

- 16 milliards pour les infrastructures
- 10 milliards pour la rénovation du réseau
- 50 milliards de soutien aux banques

Il sera financé pour près de la moitié par des crédits européens.

Luxembourg (non défini) :

Selon le Premier ministre Juncker, il faut en effet éviter que certains plans nationaux aient des effets négatifs sur d'autres pays. D'où la nécessité à l'Eurogroupe, au Conseil Ecofin et au prochain Conseil européen de coordonner les différents programmes nationaux.

Le Luxembourg s'en remet donc pour l'instant à l'Europe pour gérer son plan de relance.

Pays-Bas (6 milliards):

Le gouvernement néerlandais a annoncé des mesures fiscales, sociales et d'investissement destinées à soutenir les entreprises et constitue une réserve de 6 milliards d'euros, soit 1% du produit intérieur brut (PIB), pour le financer.

- Allègements fiscaux pour les entreprises pour relancer l'investissement ;
- Accélération du paiement des factures par l'Etat au secteur privé ;
- Mise en place de chantiers pour les grandes infrastructures (comme la consolidation des digues) ;
- indemnisation partielle des employés en situation de chômage technique.

Portugal (2,2 milliards) :

Après avoir pris le temps de la réflexion, le Premier ministre portugais José Socrates a annoncé mi-décembre une série de mesures anti-crise financées à environ 60% par du déficit. A une échelle moindre, ce plan présente des similitudes avec le plan français. Il se concentre sur une relance par l'investissement.

- Crédit de 200 millions d'Euros à l'industrie automobile ;
- Aide financière pour les familles à faible revenu ;
- Réduction de l'impôt sur les sociétés ;
- Hausse des dépenses de formation.

Suède (3,3 milliards) :

Le plan cible les points suivants :

- une baisse du taux d'impôt sur les sociétés de 28% à 26,3%
- le taux de cotisations sociales pesant sur les salaires sera diminué de un point.
- l'impôt sur le revenu des ménages sera réduit, avec une baisse moyenne de 200 couronnes (20 euros) par mois

Quelles sont les différences entre le plan de relance français et les différents plans de relance européens? :

L'Etat français ayant une place plus importante dans l'économie que dans la plupart des pays européens, notamment en termes de prélèvements obligatoires (44 % en France contre 39,9 % en moyenne dans la zone euro), le plan de relance mis en œuvre porte sur plus de secteurs que dans la plupart des pays européens.

En effet, alors que certains pays comme la Suède ou les Pays-Bas ne se contentent que de procéder à des allègements fiscaux, on remarque que la France, au même titre que les économies les plus performantes de l'UE, tente de relancer la croissance par le biais de lourds investissements dans les infrastructures. (5 milliards pour la France, 8 milliards pour l'Espagne, 10 milliards pour le Royaume uni)

Force est de constater que cette vague de relance en Europe, malgré son inspiration plus keynésienne que libérale, va quand même dans la continuité des différentes politiques déjà menées par les Etats européens. En effet, alors que des pays comme la Suède ou le Royaume-Uni se contentent de baisser les impôts sur les entreprises ou la T.V.A., les pays comme la France ou l'Allemagne concentrent leurs aides aux classes sociales les plus défavorisées. Bien que cela rejoigne ce que disait Keynes sur la propension à consommer, cela prouve que ces pays ne souhaitent pas faire de concessions du point de vue social malgré la crise et un endettement difficilement maîtrisable. (La Suède va essentiellement baisser l'impôt sur les sociétés et les cotisations salariales alors que la France va débloquer plusieurs milliards pour les logements sociaux et les différentes primes aux ménages à revenus modestes).